



Nicolas Bernardy  
Brucher Thieltgen & Partners

Sébastien Rimlinger  
Brucher Thieltgen & Partners

Alex Pham  
DSM Avocats à la Cour

## SESSION FOCUS

Une approche détaillée et ciblée pour une analyse pratique, claire et concrète

# Acquisitions d'entreprises : share deal ou asset deal ?

## Jeudi 18 juin 2026

Format : Présentiel et Live streaming

Hôtel Novotel Luxembourg-Kirchberg

[S'inscrire maintenant](#)

### PROGRAMME

13:45 - 14:00 Accueil - Enregistrement

14:00 - 16:00 **Acquisitions d'entreprises : share deal ou asset deal ?**

Quelle alternative choisir et quelles sont les bonnes pratiques à suivre afin d'anticiper les risques, et de bien appréhender les conséquences fiscales

Dans un contexte international incertain, le marché luxembourgeois des fusions et acquisitions reste dynamique mais donne lieu à des transactions de plus en plus sophistiquées.

En effet, si la transmission d'entreprise se fait souvent au travers d'un rachat des actions de la cible (share deal), l'acquéreur peut avoir un intérêt à acheter plutôt tout ou partie des actifs (asset deal), et parfois de certaines dettes et obligations, de l'entreprise qu'il convoite. Beaucoup d'entreprises décident également de se restructurer en transférant une partie de leurs activités et des ressources liées à un acquéreur désireux de s'implanter ou de renforcer sa présence à Luxembourg.

Dans ce contexte, nos intervenants vont adopter une approche comparative de ces deux mécanismes de cession, pour le cédant comme pour l'acquéreur, détailler les différences concrètes qu'ils induisent tant sur l'audit (due diligence) à effectuer que sur la rédaction ultérieure des contrats de cession, et souligner les conséquences fiscales générées par ces opérations.



À l'issue de cette Session FOCUS, les participants disposeront d'une vision pratique et comparative des mécanismes de share deal et d'asset deal, leur permettant d'identifier les risques, d'anticiper les conséquences fiscales et de mieux sécuriser leurs opérations d'acquisition ou de restructuration d'entreprise.

**Maître Alex Pham, Partner Tax – DSM Avocats à la Cour**  
Enseignant vacataire aux Universités en France et au Luxembourg

**Maître Nicolas Bernardy, Partner M&A**  
**Maître Sébastien Rimlinger, Counsel M&A**  
Brucher Thieltgen & Partners

16:00 - 16:30 Networking Café/Cocktail

Tarif : 295,00 €  
hors TVA 3% ou 17%

Présentiel ou  
Live streaming

REMISES (en présentiel uniquement) :  
Very Early Registration code «VER-10%»  
valable jusqu'au 1<sup>er</sup> juin 2026

Early Registration code «ER-5%»  
valable jusqu'au 8 juin 2026

Pour toute inscription multiple : code "MULTI-5%"  
(valable pour la même conférence, également en live streaming)

#### PUBLIC VISÉ

Administrateurs et Dirigeants de sociétés, Auditeurs internes, Responsables des départements juridiques des sociétés commerciales, des banques et autres professionnels du secteur financier, aux Fiduciaires, aux Avocats, aux Conseillers juridiques, aux Actionnaires de société, Repreneurs et Investisseurs....

#### REPLACEMENT ANNULATION & MODIFICATION

Toute annulation d'inscription devra se faire par écrit au moins cinq jours ouvrables (11 juin 2026) avant la réunion et sera facturée 100€ HT pour frais de dossier. Passé ce délai, les frais d'inscription resteront dus dans leur intégralité

[Vers nos CG Conférences](#)

#### MEETINCS S.A.

est une société d'organisation de conférences, congrès et événements fondée en 1996.  
Société de formation professionnelle continue (agrément 00119711/0)  
Agrément auprès du Conseil du Barreau de l'Ordre de Luxembourg  
Reconnue auprès de l'OEC (selon thèmes)

Ce courriel a été envoyé à :

[civ] [First Name] [Last Name]  
[societe]